



Par SDÉ et poste

Le 7 octobre 2019

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à la conversion du réseau autonome d'Inukjuak à
l'énergie renouvelable
Votre dossier : R-4091-2019
Notre dossier : R057213 ST

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) fait suite à la correspondance de la FCEI datée du 2 octobre 2019. Par cette correspondance, l'intervenant conteste les réponses du Distributeur aux questions 1.10 et 1.12 de sa demande de renseignements (B-0025).

Le Distributeur désire aviser la Régie de l'énergie (la Régie) qu'il maintient telles quelles ses réponses. Comme mentionné à la pièce HQD-1, document 3 (B-0006) et en réponse à la question 1.10, le tarif proposé respecte un ensemble de principes tarifaires reconnus, notamment celui d'inciter une utilisation efficace de l'électricité. Par opposition, les prix de la 2^e tranche d'énergie que l'intervenant demande d'évaluer sont arbitraires et incomplets, notamment en ce qui a trait à leur évolution dans le temps. De plus, les demandes de la FCEI ne sont pas de nature à éclairer la Régie, qui n'approuve pas les paramètres d'un tarif uniquement de manière à atteindre un niveau donné de gain économique pour le client ou le Distributeur.

Toutefois, si la Régie le jugeait pertinent, le Distributeur pourrait réaliser une analyse de sensibilité sur l'évolution du prix de la 2^e tranche d'énergie du nouveau tarif proposé. Il va sans dire que cette analyse de sensibilité devrait minimalement être fondée sur des principes bien définis, sur lesquels le Distributeur aurait l'opportunité d'émettre une opinion.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/ab